

## PROCÉDURE POUR PLAINTÉ - VÉRIFICATION

Les plaintes soumises au BNQ, qu'elles concernent les services du BNQ ou d'un CLIENT ayant obtenu un avis de vérification du BNQ, doivent être adressées par écrit par le plaignant et être acheminées :

à l'attention du **Responsable qualité**.

par courrier postal : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7

ou

par télécopieur : 418 652-2292

ou

par courriel : [bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca)